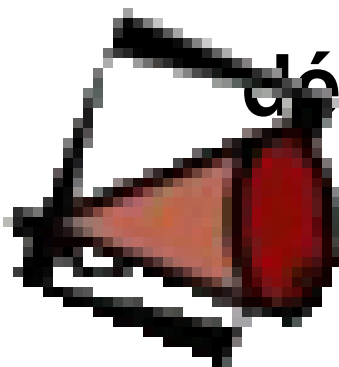


<https://www.pressegauche.org/Rapport-de-l-ISQ-sur-la-remuneration-Le-fosse-salarial-s-elargit-pour-le>



**Rapport de l'ISQ sur la
rémunération - Le fossé
salarial s'élargit pour le
personnel de l'État québécois,
déplore le SFPQ**

Date de mise en ligne : Jeudi 26 novembre 2020



- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 26 nov. 2020 - Le retard salarial de l'ensemble du personnel de l'État québécois augmente de plus de 3 % et se situe à 16,5 % par rapport aux autres salariés québécois. C'est ce que constate l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) dans une étude dévoilée ce matin. Même lorsqu'on prend en compte les avantages sociaux, le retard de la rémunération globale s'établit à 9,2 %. Le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) déplore le fossé salarial qui s'agrandit depuis 10 ans et demande au gouvernement Legault d'agir dès la présente ronde de négociation afin de corriger cet écart.

« Les ouvriers et les fonctionnaires de la fonction publique québécoise ainsi que le personnel de l'Agence du revenu du Québec (ARQ) doivent se contenter depuis trop longtemps d'être à rabais en étant les bons derniers du secteur public lorsqu'il est question de rémunération. Le personnel des municipalités, du gouvernement fédéral et des universités touche un salaire plus élevé pour le même travail : ce n'est pas équitable ! Pour venir à bout de cet écart, il faudra une volonté réelle du gouvernement de reconnaître que son personnel mérite d'être mieux valorisé et respecté pour le travail accompli, et ça passe par une rémunération comparable à l'ensemble des autres salariés québécois », affirme Christian Daigle, président général du SFPQ.

L'ISQ constate que le retard de la rémunération globale du secteur public québécois par rapport aux autres employeurs publics - les secteurs fédéral, municipal et universitaire ainsi que les sociétés d'État québécoises - s'établit dorénavant à 28,3 %, une hausse de près de 4 %. De façon plus précise, le retard de la rémunération globale par rapport aux autres secteurs publics présents au Québec peut se détailler ainsi : le personnel technique accuse un retard de 28 %, le personnel de bureau de 33,4 %, les employés de services de 24,4 % et les ouvriers de 46,3 %.

« Le personnel de l'État québécois comme les personnes agentes de bureau, inspectrices et techniciennes ainsi que les ouvriers, pour ne nommer que ceux-là, sont loin d'être des privilégiés comme certains le prétendent. En pleine négociation pour le renouvellement des conventions collectives, ces chiffres démontrent que le gouvernement doit revoir à la hausse ses offres à la table de négociation. Le gouvernement Legault doit donner un coup de barre rapidement, car l'absence de conditions attractives est en train de dépouiller l'État de l'expertise nécessaire au bon fonctionnement des services publics », conclut Christian Daigle.